

ICA – conditions d'exportation porcs	version	GRANDE-BRETAGNE, ILE DE MAN, ILES ANGLO-NORMANDES
	07/2021	

- **L'exploitation d'engraissement n'était pas incluse, au cours des 40 derniers jours, dans une zone délimitée en raison d'un foyer de fièvre aphteuse, de peste bovine, de peste porcine africaine, de peste porcine classique et de maladie vésiculeuse.**
- **L'exploitation d'engraissement n'a pas été soumise, au cours des 6 dernières semaines, à des mesures de restriction en raison de la brucellose porcine.**
